



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
26 février 2024
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe intergouvernemental d'experts du commerce
électronique et de l'économie numérique
Septième session
Genève, 6-8 mai 2024
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique
et de l'économie numérique

Résumé de la quatrième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique établi par le Président*

Résumé

Le présent document, établi par le Président du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, rend compte des débats de la quatrième réunion du Groupe de travail, qui s'est tenue le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2023 au Palais des Nations, à Genève.

Les débats ont porté sur les progrès accomplis par les organisations internationales dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, ainsi que sur la mesure de la valeur du commerce électronique, la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à partir de données ne provenant pas d'enquêtes et le renforcement des capacités de mesure. À la lumière de ces débats, le Président propose dans le présent document des thèmes possibles pour les prochaines réunions du Groupe de travail, que le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique examinera et sur lesquels il se prononcera à sa septième session.

* Le présent document fait la synthèse des débats qui se sont tenus à la quatrième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique. Il ne reflète pas nécessairement les vues du secrétariat de la CNUCED, de ses fonctionnaires ou de ses États membres. La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.



Ouverture

1. La quatrième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique s'est tenue à Genève le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2023. On trouvera aux annexes I et II du présent résumé, respectivement, la liste des participants et la liste des sources d'information mentionnées pendant la réunion.
2. À la séance plénière d'ouverture, le Groupe de travail a élu le Directeur du Centre régional d'études sur le développement de la société de l'information (Brésil)¹ à la présidence. La Directrice adjointe du Département des statistiques sur la distribution et les services de Statistics Indonesia a été élue Vice-Présidente-Rapporteuse².
3. Après l'élection du Bureau, le Président a informé le Groupe de travail que les conclusions de la réunion seraient communiquées au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique à sa septième session, en mai 2024, sous la forme d'un résumé du Président, dont la version finale serait établie à l'issue de la quatrième réunion du Groupe de travail. Il a rappelé que la réunion visait à renforcer le rôle des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'établissement de statistiques économiques officielles et à favoriser une collaboration plus étroite avec les fournisseurs de données aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans le domaine de l'économie numérique. Ces activités soulignent combien il importe d'amener les experts à favoriser activement l'établissement de statistiques de qualité, d'accroître la disponibilité des données, de pallier les lacunes actuelles en matière de données et de réaliser des mesures précises et amélioreront la compréhension de l'économie numérique.
4. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour suivant :
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 3. Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.
 4. Mesure de la valeur du commerce électronique.
 5. Mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à partir de données ne provenant pas d'enquêtes.
 6. Renforcement des capacités de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.
 7. Thèmes à examiner par le Groupe de travail.
 8. Adoption du résumé du Président.
5. Dans ses observations liminaires, la Directrice de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a souligné que les décideurs étaient limités dans leurs débats sur l'économie numérique en l'absence de données statistiques probantes, et que les pays en développement ne disposaient pas de suffisamment de statistiques officielles pour pouvoir évaluer les effets du commerce électronique et de l'économie numérique sur le développement. Les données existantes montraient que les exportations mondiales de services pouvant être fournis par voie numérique continuaient d'augmenter et que les écarts se creusaient entre les pays se situant à différents stades de développement. En outre, une fracture numérique subsistait entre les internautes des pays développés et ceux des pays en développement. Toutefois, rares étaient les statistiques accessibles sur la manière dont les entreprises des pays en développement utilisaient Internet et sur leur degré de participation au commerce électronique. La Directrice a mis l'accent sur la demande constante d'assistance technique et d'appui concernant la mesure du commerce électronique et de l'économie

¹ M. Alexandre Barbosa.

² M^{me} Pudji Ismartini.

numérique. Elle a également encouragé les pays à profiter de la réunion du Groupe de travail pour exprimer leurs besoins en matière de renforcement des capacités et pouvoir ainsi bénéficier de l'appui nécessaire, notamment en faisant inscrire les points importants dans le résumé du Président qui serait présenté au Groupe intergouvernemental d'experts.

6. La Directrice par intérim du Service des statistiques de la CNUCED a fait observer que seul le Groupe de travail permettait aux représentants des organismes nationaux de statistique de se réunir dans le cadre de la CNUCED et d'orienter les débats relatifs aux politiques commerciales. Les discussions du Groupe de travail nourrissaient non seulement les débats de la CNUCED sur les politiques à mener, mais aussi les travaux de la Commission de statistique visant à améliorer la mesure de la transformation numérique dans le cadre de la mise à jour du Système de comptabilité nationale. La mesure du commerce numérique et du rôle de l'innovation ou de la technologie dans l'économie était pour l'heure insuffisante. La Directrice par intérim a fait remarquer que la transformation numérique nécessitait de revoir le système international de statistiques économiques et de définir de nouvelles mesures, plus inclusives et davantage axées sur le développement durable, tout en renforçant les capacités statistiques des pays. Il était possible de rassembler et d'analyser des statistiques sur le commerce au moyen de nouveaux outils numériques, tels que le système d'information sur le commerce des services³, qui permettait aux organismes nationaux de statistique de collecter, de traiter et de publier des données relatives au commerce international des services. Actuellement utilisé par huit pays d'Afrique de l'Ouest, ce système recense des informations sur les modes d'approvisionnement et pourrait servir à mesurer le commerce de services fournis par voie numérique et le commerce de biens et de services commandés par voie numérique dans d'autres pays.

Point 3

Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

7. Au titre de ce point permanent de l'ordre du jour, le Groupe de travail s'est penché sur les progrès réalisés par les organisations internationales dans ce domaine. Le secrétariat de la CNUCED a récapitulé les travaux les plus récents effectués sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, parmi lesquels figuraient deux publications importantes ayant servi de documents de référence au Groupe de travail. La première publication était une étude qui recensait les statistiques et les estimations officielles disponibles concernant la valeur du commerce électronique, ainsi que les méthodes d'établissement des statistiques, et qui servirait de base aux travaux d'une nouvelle équipe spéciale chargée de la mesure de la valeur du commerce électronique (voir le point 4 et l'annexe III). La seconde publication était le *Manuel sur la mesure du commerce numérique* (deuxième édition), fruit du travail conjoint de quatre organisations internationales, qui servirait également de base aux futures activités de renforcement des capacités (voir par. 13). La CNUCED avait aussi établi une note technique sur les mises à jour apportées au Système harmonisé de classification des produits commercialisés (SH22) et ses incidences sur la définition des biens liés aux TIC. Enfin, elle avait lancé sa campagne biennale de collecte de données en 2023, utilisant dans ce cadre un nouvel outil en ligne qui lui permettait, ainsi qu'aux organismes nationaux de statistique, de regrouper et de vérifier bien plus facilement les données. Le secrétariat a encouragé les pays à répondre à une enquête en ligne s'ils disposaient de statistiques officielles sur le commerce électronique et l'économie numérique qui ne figuraient pas encore dans les tableaux sur l'économie numérique du portail statistique de la CNUCED⁴.

8. Un représentant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a expliqué aux participants de la réunion comment le cadre d'action intégré du projet

³ Voir <https://unctad.org/programme/trade-services-statistics-information-system-tisstat>.

⁴ Voir <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/>.

« Vers le numérique »⁵ de l'OCDE avait servi à l'élaboration de stratégies numériques nationales et de l'indicateur d'exhaustivité des stratégies numériques nationales⁶. Il a fait savoir que le cadre d'action intégré et la feuille de route de l'OCDE sur la mesure de la transformation numérique⁷ seraient révisés en 2024/25 compte tenu du progrès rapide de technologies telles que l'intelligence artificielle générative et l'informatique quantique. Les experts ont été invités à consulter la boîte à outils « Vers le numérique » de l'OCDE, qui comprenait des indicateurs clefs sur le commerce électronique et l'économie numérique⁸. En novembre 2023, le Groupe de travail de l'OCDE sur la mesure de l'économie numérique avait défini deux axes prioritaires pour ses futurs travaux : la mise à jour de sa définition statistique du commerce électronique et la révision de la taxonomie et des principes applicables à la mesure de l'intensité numérique des différents secteurs. L'OCDE ferait volontiers participer les membres de la CNUCED à ces travaux, selon qu'il conviendrait.

9. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a fait un point rapide au nom du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement⁹, qui avait organisé une session thématique sur les indicateurs TIC pour le suivi des objectifs et cibles internationaux au Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, en mars 2023¹⁰. À cette occasion, l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies avait souligné que le développement des capacités était une priorité pour aider les pays en développement à mesurer les progrès accomplis, notamment dans le cadre des objectifs de développement durable. Il avait également mis l'accent sur la promotion de la collaboration entre la communauté statistique et les propriétaires de nouvelles sources de données, telles que les mégadonnées et l'intelligence artificielle. En outre, le Partenariat avait participé à la consultation en ligne sur le pacte numérique mondial en soulignant la nécessité de réfléchir à des mesures statistiques et aux moyens de les produire. Dans sa contribution au forum politique de haut niveau pour le développement durable¹¹, il avait souligné qu'aucun indicateur relatif aux TIC ne figurait dans le cadre de suivi des objectifs de développement durable et que la disponibilité et la qualité des statistiques officielles indispensables à l'établissement d'une base de référence, au suivi des progrès accomplis et à l'évaluation de l'efficacité ne permettaient pas la bonne exécution des politiques de développement numérique. Le Partenariat rendrait compte des progrès effectués dans le domaine des statistiques relatives aux TIC à la cinquante-cinquième session de la Commission de statistique, en février-mars 2024.

10. L'UIT a également présenté l'état d'avancement de ses propres activités de mesure, menées au moyen d'indicateurs liés à l'économie numérique dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages. Les données recueillies, qui portaient notamment sur l'achat ou la vente de biens ou de services sur Internet, étaient susceptibles de compléter les données collectées lors d'enquêtes auprès des entreprises. L'UIT avait proposé des indicateurs sur les achats ventilés par type de bien et de service, moyen de paiement, mode de livraison et obstacles à l'achat. Hélas, les données axées sur la demande, en particulier les données ventilées sur le commerce électronique, demeuraient très rares dans les pays en développement. À l'issue de récentes activités de mesure de l'argent mobile, le Groupe d'experts de l'UIT sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages et le Groupe d'experts de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC s'étaient accordés sur 11 indicateurs fondés sur des données pouvant être recueillies dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages et sur des données administratives. Pour sa collecte de données, l'UIT avait l'intention de s'inspirer de

⁵ Voir https://www.oecd-ilibrary.org/fr/science-and-technology/going-digital-integrated-policy-framework_dc930adc-en.

⁶ Voir <https://www.oecd.org/publications/assessing-national-digital-strategies-and-their-governance-baffceca-en.htm>.

⁷ Voir <https://www.oecd.org/digital/the-oecd-going-digital-measurement-roadmap-bd10100f-en.htm>.

⁸ Voir <https://goingdigital.oecd.org/>. Cette boîte à outils est actuellement disponible en anglais, arabe, français et hébreu.

⁹ Voir <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/partnership/default.aspx>.

¹⁰ Voir <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2023/fr/Agenda/Session/216>.

¹¹ Voir <https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2023/HLPF%202023%20Inputs%20Partnership%20Measuring%20ICT%20for%20Development.pdf>.

l'enquête Global Findex de la Banque mondiale et de l'enquête du Fonds monétaire international sur l'accès au marché financier, qui reposaient sur des indicateurs analogues.

11. Une statisticienne de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) a présenté la dernière enquête de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC et du commerce électronique par les entreprises, qui portait sur le commerce électronique et le commerce de biens et de services commandés par voie numérique. L'enquête d'Eurostat constituait une bonne pratique en vertu de son exhaustivité, de la transparence des mégadonnées mobilisées et de la fréquence (annuelle) de publication des statistiques. En outre, les pays en développement pouvaient utilement s'en inspirer pour mettre la production de statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique en adéquation avec les besoins des responsables de l'élaboration des politiques. La statisticienne d'Eurostat a invité les experts du Groupe de travail à consulter la page Web sur laquelle étaient publiés les principaux résultats de l'enquête et des renseignements sur les méthodes utilisées¹².

12. Un statisticien hors classe du Fonds monétaire international a fait le point sur le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP7) établi par le FMI. Ce document comprendrait un nouveau chapitre commun sur la transformation numérique (chap. 22), qui résulterait de la mise à jour du Système de comptabilité nationale¹³ et rendrait compte des incidences de la transition numérique sur plusieurs aspects de l'économie, dont le commerce, et sur certaines transactions transfrontières. Il contiendrait en outre des directives sur la manière de mesurer les produits et actifs numériques nés de la transition numérique conformément au cadre conceptuel général du Système de comptabilité nationale et du Manuel de la balance des paiements, et donnerait une vue d'ensemble des activités de mesure et d'établissement de rapports sur des aspects essentiels de la transformation numérique. Le Fonds monétaire international était également coauteur du *Manuel sur la mesure du commerce numérique* (voir plus bas) et avait coorganisé des ateliers en rapport avec ce document.

13. La deuxième édition du *Manuel sur la mesure du commerce numérique* a été présentée par trois des organisations coautrices¹⁴. Dans ce document paru en juillet 2023, le cadre de mesure fondamental demeurait inchangé, à l'exception des modifications ci-après : a) clarification des définitions et des concepts liés au commerce numérique et des lignes directrices sur leur mise en application ; b) orientations détaillées concernant la collecte de données, fondées sur les activités récemment menées dans des pays développés et des pays en développement et applicables à un large éventail de sources (enquêtes ou autres) ; c) modèle de déclaration simplifié. Des études et des essais empiriques supplémentaires seraient nécessaires pour améliorer et affiner les méthodes de collecte de données, mais le cadre conceptuel en vigueur jetait les bases de l'établissement de statistiques sur le commerce numérique, l'objectif étant que ces statistiques soient comparables au niveau international et compatibles avec les comptes macroéconomiques. Le *Manuel* constituait en outre la base d'un programme dynamique d'assistance technique et de renforcement des capacités statistiques, dans le cadre duquel les quatre organisations partenaires pouvaient aider les statisticiens à évaluer, à suivre et à résoudre les problèmes liés à la mesure du commerce numérique¹⁵.

14. Lors du débat, un expert a dit que la CNUCED devrait créer un répertoire en ligne des ressources statistiques partagées dans le cadre du Groupe de travail et dresser un état des lieux des statistiques actuellement disponibles sur le commerce électronique et l'économie numérique. Un autre expert a fait observer que les producteurs de statistiques se heurtaient

¹² Voir https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Digital_economy_and_society_statistics_-_enterprises.

¹³ Voir <https://www.imf.org/en/Data/Statistics/BPM/BPM7-chapters>.

¹⁴ Le *Manuel sur la mesure du commerce numérique* a été rédigé conjointement par le Fonds monétaire international, l'OCDE, la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Voir https://unctad.org/system/files/official-document/dtlecdc2023d8_en.pdf.

¹⁵ Les activités de renforcement des capacités comprennent des formations en présentiel, en ligne et hybrides. Cofinancé par le Fonds monétaire arabe et l'OMC, le premier atelier a été organisé à l'intention des pays arabes en novembre 2023, en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU. Les ateliers sont organisés à la demande.

souvent à l'incompréhension des personnes interrogées et que les entreprises ne savaient pas toujours ce qui entraînait dans la définition du commerce électronique et ne pouvaient pas quantifier le commerce électronique interentreprises au moyen d'un progiciel de gestion intégré. Il pourrait être utile de mener une étude sur les moyens de cerner ou de quantifier les différentes étapes du commerce électronique. Le secrétariat de la CNUCED a reconnu que ses estimations relatives au commerce électronique interentreprises pâtissaient du manque de statistiques officielles. Il a également fait observer que l'on pourrait à l'avenir développer les indicateurs de base du secteur des TIC à la lumière des débats sur le cadre du Système de comptabilité nationale.

15. Il était essentiel d'utiliser diverses sources et méthodes pour obtenir une mesure complète et cohérente du commerce numérique. Les grandes priorités consistaient à mesurer le commerce de biens et de services commandés par voie numérique auquel participaient les entreprises, en procédant par exemple à des enquêtes sur l'utilisation des TIC par ces dernières, à mesurer le commerce de marchandises commandées par voie numérique en adaptant les obligations de déclaration en douane, à faire figurer des informations complètes sur les produits dans les statistiques sur le commerce de services pouvant être fournis par voie numérique et à inclure des questions sur la fourniture de services par voie numérique dans les enquêtes sur le commerce international des services. Les organisations internationales proposaient des sources d'information complémentaires qui devraient toutes être prises en compte si l'on voulait saisir l'évolution de l'économie numérique à la lumière des statistiques officielles.

Point 4

Mesure de la valeur du commerce électronique

16. Lors de la session, il a été question des progrès accomplis dans la mesure du commerce électronique. Un représentant du secrétariat de la CNUCED a présenté brièvement le rapport de situation intitulé « Measuring the value of e-commerce » (Mesurer la valeur du commerce électronique). Il a souligné que les autorités statistiques nationales compétentes recueillaient peu de données sur les recettes que les entreprises tiraient du commerce électronique et a appelé l'attention sur la variété des sources, des méthodes de mesure et des critères de ventilation des données. En outre, pour mesurer le commerce de biens et de services commandés par voie numérique, il était essentiel de faire la distinction entre les ventes en ligne nationales et les ventes relevant du commerce électronique international, comme le soulignait le *Manuel sur la mesure du commerce numérique*.

17. À cet égard, le secrétariat de la CNUCED a indiqué qu'une équipe spéciale chargée de la mesure du commerce électronique avait été créée en application de la recommandation formulée par le Groupe de travail à sa troisième réunion en novembre 2022 et approuvée par le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique en mai 2023. Cette équipe spéciale avait pour objectif principal d'élaborer des lignes directrices et des recommandations internationalement reconnues sur la mesure de la valeur du commerce électronique auquel participaient les entreprises (ventes et achats) et de favoriser ainsi l'établissement de statistiques comparables au niveau international sur la valeur du commerce électronique (et la notion connexe de commerce de biens et de services commandés par voie numérique). À cette fin, elle permettait aux experts ayant une expérience concrète de la mesure de la valeur du commerce électronique et à ceux qui s'employaient activement à améliorer les mesures dans ce domaine de se livrer à des échanges approfondis. Elle avait tenu ses premières réunions en distanciel au mois de novembre 2023 et tiendrait, en décembre de la même année, une réunion en présentiel à laquelle participeraient des représentants d'environ 25 États membres et organisations internationales (voir annexe 3). À l'avenir, la plupart de ses réunions auraient lieu en ligne et des réunions en présentiel se tiendraient jusqu'à deux fois par an, selon qu'il conviendrait en fonction des progrès accomplis dans ses objectifs. Les progrès de l'équipe spéciale seraient communiqués au Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.

18. Pour étayer le débat, diverses activités nationales et régionales visant à mesurer la valeur du commerce électronique ont été présentées. Un représentant du Département des statistiques de Malaisie a exposé des résultats attestant la forte croissance du commerce

électronique dans le pays depuis 2015, ainsi que diverses informations portant notamment sur les ventes et les dépenses liées au commerce électronique et des données ventilées par secteur et par région. Il a notamment souligné que la Malaisie établissait des statistiques sur les dépenses trimestrielles liées au commerce électronique.

19. Un représentant de Statistique Canada a présenté les résultats d'enquêtes menées auprès des ménages et des entreprises, qui montraient une forte augmentation des bénéfices engrangés par les entreprises grâce au commerce électronique et des dépenses en ligne des ménages au Canada. Les estimations obtenues à l'issue de l'enquête conduite auprès des entreprises dépassaient celles concernant les ménages en raison de l'inclusion des transactions interentreprises. Toutefois, on ne pouvait intégrer les résultats de ces deux sources, car cela reviendrait à compter deux fois les ventes en ligne des entreprises canadiennes aux ménages canadiens. Le représentant de Statistique Canada a également mis en avant la collecte et la diffusion de données relatives aux ventes en ligne transfrontières, ventilées par partenaires commerciaux.

20. Un représentant de la Banque mondiale a présenté une initiative que cette dernière menait pour encourager l'établissement de statistiques sur la valeur du commerce électronique dans les pays d'Asie centrale. En substance, l'idée était que les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur n'avaient pas les moyens de mener des enquêtes sur la valeur du commerce électronique auprès des entreprises. De surcroît, nombre d'acteurs du commerce électronique n'étant pas des entreprises au sens strict, les enquêtes auprès des ménages pouvaient permettre de tenir compte d'une partie substantielle du commerce électronique dans ces pays. En outre, ces acteurs utilisaient rarement les plateformes de commerce électronique « officielles », selon la définition de l'OCDE, optant plutôt pour la vente en ligne « informelle » via des services de messagerie et les médias sociaux.

21. Au cours du débat qui a suivi, le secrétariat de la CNUCED a souligné qu'il ressortait plusieurs faits importants des chiffres du Canada et de la Malaisie. Tout d'abord, les transactions interentreprises représentaient l'essentiel de la valeur globale du commerce électronique. En outre, la grande majorité du commerce électronique s'effectuait au niveau national, entre acheteurs et vendeurs d'un même pays. Aussi, bien que le commerce électronique international fasse partie intégrante du commerce numérique, il ne fallait pas perdre de vue l'élément national dans la conceptualisation et la mesure du commerce électronique. L'importance des ventes en ligne réalisées sur le territoire national par des filiales d'entreprises étrangères a également été soulignée dans le contexte de l'OMC.

22. Trois experts ont confirmé que les commandes passées au moyen de messages tapés manuellement occupaient une grande place dans les ventes en ligne, les vendeurs n'étant alors pas toujours des entreprises dûment enregistrées. En Indonésie, on constatait que ce mode de vente était surtout le fait de petites entreprises et d'entreprises informelles. La nécessité de faire en sorte que les données restent comparables d'un pays à l'autre a été soulignée. Si l'on ne devait pas forcément aller jusqu'à modifier la définition du commerce électronique pour tenir compte de l'importance de ces transactions, peut-être pouvait-on la compléter par une définition distincte permettant de prendre en compte et de mesurer ces « autres ventes en ligne ».

23. Il a été indiqué que le Groupe de travail de l'OCDE sur la mesure et l'analyse de l'économie numérique avait accepté d'entamer des discussions sur la définition du commerce électronique et l'élaboration d'orientations. L'OCDE s'est dite résolue à garantir un échange multipartite ouvert et inclusif avec son groupe de travail.

24. Un expert s'est fait l'écho du Canada en soulevant le problème de l'intégration de résultats issus de différentes sources, tandis que le Président a fait observer que les commandes par échange de données informatisé restaient une composante importante du commerce électronique et que les personnes interrogées, notamment sur leurs dépenses en ligne, ne savaient pas toujours si elles achetaient à un vendeur national ou étranger.

25. En réponse à l'intervention de la Banque mondiale, qui avait insisté sur le rôle des enquêtes auprès des ménages dans son appui aux pays d'Asie centrale, et aux préoccupations exprimées par le Président, l'UIT a mis en évidence des problèmes importants liés à la disponibilité des données concernant les indicateurs de base sur l'utilisation des TIC par les

ménages, y compris sur leur participation au commerce électronique. Par conséquent, elle ne s'employait pas activement à élargir le cadre et les directives applicables en y incluant les dépenses en ligne des ménages.

26. Enfin, le Président, Eurostat et l'OCDE ont fait observer que l'on pouvait utiliser à titre complémentaire des données provenant d'autres sources que les enquêtes, telles que les données administratives des autorités fiscales. Ils sont toutefois convenus que l'ampleur des données concernées et les limites des données disponibles risquaient de poser problème.

27. En guise de conclusion, le Président a souligné qu'il était primordial d'améliorer les statistiques sur le commerce électronique afin de permettre aux décideurs de cerner les tendances, les vulnérabilités et les domaines nécessitant une attention particulière pour favoriser la croissance de l'économie numérique. Avec l'équipe spéciale chargée de la mesure du commerce électronique, le Groupe de travail était mieux à même de faire avancer les travaux méthodologiques dans ce domaine, en particulier dans les pays en développement, ce qui permettrait de pallier efficacement les lacunes en matière de données.

Point 5

Mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à partir de données ne provenant pas d'enquêtes

28. Le Groupe de travail s'est penché sur les sources de données autres que les enquêtes pour la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique et les participants ont été invités à faire part de la manière dont leur pays les mettait à profit. Plusieurs experts ont donné de précieuses informations sur la mesure de l'économie numérique dans la comptabilité nationale et les cadres statistiques. Ils ont mis en avant ce qui était fait au niveau national pour intégrer les mesures de l'économie numérique et ont abordé les problèmes liés aux sources de données, aux méthodes employées et à la qualité des données. Il importait selon eux de se perfectionner et de s'adapter en permanence pour tenir compte de l'évolution de l'économie numérique. Le *Manuel sur la mesure du commerce numérique* et le *Manuel de constitution de tableaux des ressources et des emplois en matière de numérique* étaient considérés comme des documents très utiles à cet égard.

29. Un représentant du secrétariat de la CNUCED a présenté les tableaux des ressources et des emplois de l'économie numérique, qui faisaient mieux apparaître la transformation numérique dans la comptabilité nationale. Ces tableaux pouvaient répondre à différents impératifs stratégiques, notamment en ce qui concernait la fiscalité, la prévision de l'offre et de la demande de services, l'évolution des marchés et des compétences et la transition généralisée vers des services fournis par voie numérique. Le représentant du secrétariat de la CNUCED a présenté le cadre des tableaux, dont il a montré l'adaptabilité à la lumière d'exemples issus de différents pays, et a souligné qu'il importait de définir des indicateurs pertinents, tels que la consommation numérique des ménages et le commerce international de services fournis par voie numérique. Il a exhorté les pays à intégrer la transformation numérique dans leur comptabilité en utilisant les données disponibles et à affiner leurs méthodes pour obtenir des mesures plus précises.

30. Un représentant de l'Institut national mexicain de statistique et de géographie (INEGI) a présenté la stratégie que le Mexique avait adoptée pour intégrer les données de l'économie numérique dans la comptabilité nationale, l'accent étant mis sur le commerce électronique. D'un point de vue méthodologique, il s'agissait principalement de calculer la contribution du commerce électronique au PIB à l'aide de données provenant de différentes sources, telles que les recensements économiques et les enquêtes menées auprès des entreprises. En fusionnant les données issues d'enquêtes et les bases de données administratives, il était possible d'intégrer les sources de données de manière à établir des statistiques précises. Les initiatives actuelles de l'INEGI visaient à perfectionner les techniques de mesure.

31. Une représentante de l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation du public et la statistique a présenté les activités menées en Égypte pour mesurer le commerce électronique et l'économie numérique. Elle a expliqué qu'il était difficile de garantir la

qualité des données, en particulier lorsqu'on intégrait les données d'enquête et les données des registres d'entreprises. Elle a présenté les initiatives égyptiennes visant à collecter des données sur le commerce électronique dans le cadre d'enquêtes englobant à la fois le secteur structuré et le secteur non structuré de l'économie. Afin de mesurer les activités liées au commerce électronique dans l'économie parallèle (hors établissements), des enquêtes axées sur des dimensions qualitatives et quantitatives étaient menées selon des modalités novatrices dans divers secteurs informels. L'intervenante a souligné que l'Égypte était résolue à affiner ses méthodes d'enquête.

32. Une représentante de l'Office national de statistique de Géorgie (Geostat) a expliqué comment son pays constituait des tableaux des ressources et des emplois de l'économie numérique avec l'aide de la Banque asiatique de développement dans le cadre d'un projet dont le but était de trouver des moyens innovants de combiner différentes sources de données afin de produire des statistiques ventilées sur les secteurs et les produits numériques. Il s'agissait notamment d'accéder aux états financiers des plateformes d'intermédiation numériques actives dans l'économie géorgienne. Le nombre restreint de sources de données détaillées et la nécessité d'opérer des reclassements vers de nouveaux secteurs du numérique entraînaient des difficultés notables. En outre, la Géorgie passait actuellement au système européen des comptes nationaux et régionaux¹⁶. Néanmoins, le projet avait permis d'établir des estimations préliminaires du PIB numérique de la Géorgie pour les années de référence 2018, 2020 et 2021, qui avaient été présentées au Groupe de travail.

33. Lors du débat qui a suivi, une délégation a fait observer avec préoccupation que les méthodes examinées reposaient essentiellement sur l'utilisation de données d'enquête, alors que les données étaient censées provenir d'autres sources. Une stratégie consistait à commencer par utiliser les statistiques de qualité de la comptabilité nationale, généralement établies à partir de données d'enquête, puis de se concentrer sur l'économie numérique en utilisant diverses méthodes autres que les enquêtes (données administratives, registres d'entreprises et modélisation, par exemple). Toutefois, lorsqu'elles étaient disponibles, les données d'enquête pouvaient également jouer un rôle important. S'agissant de la mesure de l'économie numérique, le secrétariat s'est dit conscient que les pratiques variaient d'un pays à l'autre et que les méthodes de collecte de données évoluaient.

34. Le représentant du Brésil a fait part d'une méthode innovante de mesure du montant total des ventes en ligne, qui consistait à créer un tableau de bord recensant l'ensemble des volumes de transactions numériques. Ce dernier fournissait des statistiques utiles sur les transactions en ligne et constituait un modèle d'utilisation de données ne provenant pas d'enquêtes. Dans ce contexte, la délégation mexicaine a encouragé l'intégration du numérique dans les cadres de comptabilité nationale, préconisant l'utilisation conjointe de données d'enquête et de données provenant d'autres sources. La représentante de l'Égypte a souligné l'importance de la qualité des données, en particulier lorsqu'il s'agissait de comparer les données d'enquête aux données des registres d'entreprises, et la nécessité d'effectuer des mesures précises. L'experte de la Géorgie a expliqué qu'il était difficile d'intégrer les données issues de registres d'entreprises et les données administratives en vue de recenser les services et les produits numériques dans l'économie numérique. La Vice-Présidente a évoqué la méthode indonésienne qui consistait à recueillir, en collaboration avec le Ministère du commerce et le Ministère des communications et de l'information, des informations sur le commerce électronique à partir des données administratives figurant dans les rapports d'activité des places de marché en ligne, et témoignait de la diversité des méthodes de soumission de données dans la pratique.

35. Une représentante de l'Administration générale des douanes de Chine a présenté le cadre global chinois de mesure de l'économie numérique. Elle a expliqué en détail comment utiliser les données administratives douanières conjointement avec des données provenant d'enquêtes et d'autres sources pour obtenir des mesures complètes. Elle a également abordé l'intégration des données relatives au commerce électronique dans les comptes nationaux, soulignant les difficultés que posait l'évolution rapide des technologies et son incidence sur les secteurs d'activité traditionnels. L'intervenante a souligné l'importance de la collaboration entre services et de la coopération internationale. Elle a notamment présenté

¹⁶ Voir Union européenne, 2013, *Système européen des comptes 2010*, Luxembourg.

des études de cas illustrant l'utilisation concrète de ces données intégrées dans l'élaboration des politiques. Elle a conclu en soulignant que la Chine était résolue à affiner les techniques de mesure de l'économie numérique, à développer l'utilisation des mégadonnées et à renforcer la coopération internationale au service de l'amélioration des méthodes.

36. Une équipe d'experts du Ministère turc du commerce a fourni des informations sur les activités qu'elle menait pour mesurer le commerce numérique transfrontière à l'aide du *Manuel sur la mesure du commerce numérique* et pour intégrer les mesures de l'économie numérique dans les cadres statistiques nationaux. Le premier intervenant a appelé l'attention sur l'utilisation des tableaux des ressources et des emplois de l'économie numérique et sur les initiatives visant à intégrer les données relatives au commerce électronique dans les comptes nationaux et a évoqué les difficultés de la collecte de données. Le deuxième intervenant a présenté la méthode employée par la Türkiye, en soulignant la diversité des sources de données utilisées (enquêtes, données administratives, etc.) et s'est penché sur les problèmes à surmonter pour garantir la qualité des données et l'intégration de ces multiples sources. Le troisième intervenant a mis l'accent sur les applications pratiques des mesures de l'économie numérique de la Türkiye, notamment l'utilisation des tableaux des ressources et des emplois dans l'élaboration des politiques et l'analyse économique, dont il a donné des exemples dans tous les secteurs. À l'avenir, le Ministère turc du commerce entendait mettre l'accent sur le perfectionnement des méthodes et des stratégies de collecte de données.

37. Après les présentations, les délégations ont engagé un dialogue sur la complexité de la mesure de l'économie numérique, notamment sur l'intégration des données administratives permettant de mieux comprendre le commerce électronique, une attention particulière étant accordée à la difficile tâche de déterminer quelles personnes interroger dans les entreprises. Un expert a expliqué la difficulté qu'il y avait à trouver le bon interlocuteur pour chacun des modules d'enquête (cybersécurité, commerce électronique, etc.). Chaque expert a exposé son approche en la matière. En Türkiye, le système de déclaration en douane permettait d'utiliser des outils d'exploration de données et des moyens de communication directe, tels que la messagerie électronique et les appels téléphoniques, pour savoir quelles personnes interroger et les contacter. L'expert chinois a mis en avant des stratégies analogues, qui consistaient notamment à faire coopérer les douanes, les ministères du commerce et d'autres parties prenantes en vue de recueillir des données auprès des plateformes électroniques et des fournisseurs. En réponse à une question sur les transactions interentreprises dans les données sur le commerce électronique, la représentante de la Chine a en outre précisé que les statistiques chinoises actuelles portaient essentiellement sur les biens de consommation. On pourrait à l'avenir envisager de tenir également compte des transactions effectuées au moyen de logiciels de gestion intégrée.

38. Un représentant de la Banque de Namibie et une représentante de la Banque centrale d'El Salvador ont présenté les activités menées dans leurs pays respectifs pour mesurer le commerce électronique en utilisant des sources de données autres que les enquêtes, en l'occurrence les paiements par carte de débit et de crédit. Dans les deux cas, l'approche adoptée était inspirée du *Manuel sur la mesure du commerce numérique*.

39. La Namibie exploitait les données relatives aux paiements individuels effectués au moyen de cartes de crédit et de débit namibiennes auprès d'entités commerciales non résidentes. Ces données étaient collectées dans le cadre du système namibien de déclaration des opérations de change transfrontières, mis en place à des fins de contrôle des changes. La Namibie entendait ainsi améliorer les données de la balance des paiements en y incluant les transactions transfrontières de biens et de services numériques réalisées par les ménages et les entreprises, autrement dit le commerce de biens et de services commandés par voie numérique. Les services numériques étaient répartis entre 10 segments de marché, dont celui des plateformes d'intermédiation numérique, et les données relatives aux achats effectués auprès des principaux détaillants en ligne permettaient d'estimer le volume de biens commandés par voie numérique. La Banque de Namibie a montré que les achats numériques transfrontières avaient augmenté et que le volume de transactions réalisées au moyen de cartes étrangères était élevé et devrait être intégré dans les statistiques officielles de la balance des paiements nationale. Elle avait en outre recueilli des informations sur les types de services achetés par la population et les prestataires concernés. D'autres difficultés ont été relevées, parmi lesquelles la catégorisation précise des entités commerciales proposant différents

services, la distinction entre résidents et non-résidents, le traitement des achats de biens ou de services réalisés via des applications de discussion en ligne, telles que WeChat ou WhatsApp, et l'absence de certains noms et codes d'entités commerciales. À l'avenir, on pourrait obtenir des informations supplémentaires à partir des données du système de déclaration des transactions internationales (paiements effectués par l'intermédiaire de Swift). La Namibie souhaitait utiliser le modèle de rapport sur le commerce numérique l'année suivante.

40. El Salvador avait accédé aux données des institutions financières établies dans le pays concernant les transactions et les achats en ligne : a) effectués à l'étranger avec une carte émise en El Salvador ; b) effectués en El Salvador avec une carte émise à l'étranger. Permettant d'analyser jusqu'à 19 variables, ces données, qui portaient sur l'année de référence 2021, étaient très instructives, mais la Banque centrale de réserve devait continuer de les traiter avec la diligence voulue et en poursuivre le nettoyage et la normalisation. Pour rationaliser ces tâches, la Banque avait adopté une méthode innovante consistant à utiliser un script Python afin de fusionner les différents ensembles de données en une seule base de données, de réaliser des opérations de nettoyage de données (suppression des doublons d'une même transaction par exemple) et de normaliser les raisons sociales¹⁷. Une fois cette étape achevée, elle utilisait un logiciel de visualisation de données pour créer un tableau de bord interactif présentant les données sous forme de statistiques sur le commerce numérique transfrontière. Il était ainsi possible d'afficher le volume et la valeur des transactions de biens et de services commandés par voie numérique, de ventiler les transactions en fonction du sexe de l'acheteur ou du département géographique, de suivre les tendances mensuelles en matière d'achats, de recenser les principaux vendeurs en ligne et de savoir dans quels pays ceux-ci étaient basés. La Banque obtenait ainsi de précieuses informations sur le commerce électronique en El Salvador et en tirait des enseignements utiles quant aux limites d'une mesure du commerce numérique transfrontière reposant uniquement sur les données relatives aux paiements par carte de crédit et de débit. Par exemple, les informations recueillies auprès des plateformes d'intermédiation numérique permettaient difficilement à la Banque de déterminer l'objet des achats (biens ou services), la part du montant de la transaction que ces plateformes conservaient à titre de commission et le lieu de résidence des vendeurs concernés.

41. Lors de la séance de questions-réponses, les représentants de la Namibie et d'El Salvador ont indiqué qu'ils prévoyaient de publier les résultats et les conclusions de ces activités statistiques expérimentales au cours de l'année suivante. La Banque de Namibie collaborait étroitement avec l'Agence de la statistique namibienne en ce qui concernait les données de la balance des paiements et des comptes nationaux, dans le cadre d'un mémorandum d'accord contribuant largement à faciliter la coopération aux fins de la mesure du commerce numérique. La représentante de l'OMC s'est félicitée de la mise en commun de ces expériences et des enseignements qui en découlaient, dont elle mesurait non seulement l'intérêt pour le Groupe de travail, mais également la valeur comme contributions aux ateliers de renforcement des capacités. Ces informations devraient par exemple permettre d'enrichir des ressources telles que le *Manuel sur la mesure du commerce numérique*. Le secrétariat de la CNUCED espérait que d'autres pays s'inspireraient des activités d'El Salvador et de la Namibie et se livreraient à des exercices similaires, riches d'enseignements. Le Président a félicité ces deux pays et souligné qu'il importait de faire preuve de transparence sur les méthodes appliquées et les limites rencontrées. En effet, cette transparence était éminemment précieuse et tout aussi importante que les informations qualitatives et les résultats quantitatifs présentés. Outre qu'elle renforçait la crédibilité des résultats, la transparence sur les méthodes employées favorisait considérablement l'apprentissage collectif dans le contexte de la production de données statistiques.

¹⁷ Python est un langage de programmation polyvalent couramment utilisé dans les projets d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique. Un script Python contient des commandes devant être exécutées comme un programme et peut automatiser des tâches et analyser des données.

Point 6

Renforcement des capacités de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

42. La session a porté sur l'action des pays en faveur du développement des capacités de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, sur l'assistance technique et l'appui au renforcement des capacités fournis par la CNUCED et d'autres organisations internationales, ainsi que sur les priorités des pays en matière de renforcement des capacités.

43. En ouverture des débats de la session, une représentante du secrétariat de la CNUCED est revenue sur des questions que le Groupe de travail avait déjà abordées mais qui restaient selon elle d'actualité. Le besoin d'une aide accrue des organisations internationales en matière de renforcement des capacités se faisait de plus en plus sentir. Dans le même ordre d'idées, il importait de favoriser davantage l'échange de bonnes pratiques entre les pays et de multiplier les sources d'information disponibles dans différentes langues. En outre, des pays avaient sollicité des orientations concernant la production de données ventilées par sexe sur l'économie numérique, l'utilisation de méthodes novatrices non fondées sur des enquêtes et de certaines sources d'information (mégadonnées et dossiers administratifs), la mesure de la valeur du commerce électronique et la mesure du commerce numérique. Les deux derniers points étaient déjà abordés par l'équipe spéciale chargée de la mesure du commerce électronique et dans le cadre d'ateliers ayant trait au *Manuel sur la mesure du commerce numérique*, mais d'autres initiatives et outils de renforcement des capacités pourraient être mis en place. Les études méthodologiques et les notes techniques de la CNUCED étaient accessibles en ligne gratuitement, mais les autres activités d'assistance technique et de renforcement des capacités étaient menées à la demande des pays. Le secrétariat encourageait donc les experts à faire des demandes officielles de renforcement des capacités, qui permettraient par ailleurs de justifier le financement des activités d'assistance technique auprès de la communauté des donateurs.

44. Des représentants du Bureau central des statistiques de Palestine ont présenté à distance l'enquête menée dans leur pays sur l'utilisation des TIC par les entreprises en 2021¹⁸. L'objectif de cette enquête était de recueillir des données factuelles sur lesquelles fonder l'élaboration des politiques numériques, de permettre des comparaisons avec d'autres pays de la région et de fournir des éléments de contexte sur les perspectives d'investissement dans le secteur des technologies. Le Bureau avait reçu l'aide d'experts de l'Association européenne de libre-échange, s'était appuyé sur le manuel de la CNUCED et avait tenu compte des retours de celle-ci. La méthode et les outils employés avaient été mis au point dans le cadre de consultations régionales avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Le Bureau était parvenu à définir des indicateurs permettant des comparaisons internationales sur l'utilisation des TIC par les entreprises et avait tiré des enseignements qui lui seraient précieux dans la réalisation de ses futures enquêtes. Pour bien préparer une telle enquête, il était essentiel d'évaluer les besoins nationaux et d'élaborer une feuille de route pour la conception et l'exécution des activités, ainsi qu'une boîte à outils de formation à l'intention des personnes chargées de la mise en œuvre.

45. Un représentant de l'Institut national de la statistique du Cameroun a évoqué une enquête menée dans son pays en 2022 sur l'accès aux TIC et leur utilisation. Cette enquête s'inscrivait dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne et coordonné par l'École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, dont l'objectif était de renforcer le développement des TIC en Afrique centrale. Elle présentait la particularité de porter sur trois types d'utilisateurs distincts : les ménages (et les particuliers), les entreprises (secteur structuré de l'économie) et l'administration publique. Elle avait été menée à la lumière des ressources et des documents sur le renforcement des capacités fournis par les membres du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, en particulier les manuels établis par l'UIT, la CNUCED et la Commission économique pour l'Afrique. L'enquête avait permis d'établir des valeurs de référence pour les indicateurs fondamentaux relatifs à l'accès aux TIC et à leur utilisation, y compris par les entreprises, et l'Institut national de la statistique

¹⁸ Sur la méthode employée, voir <https://www.pcbs.gov.ps/PCBS-Metadata-en-v5.2/index.php/catalog/720> ; sur les principales conclusions, voir <https://www.pcbs.gov.ps/Downloads/book2632.pdf>.

avait conclu qu'il devrait élaborer un programme de collecte régulière de données statistiques sur ces technologies afin d'améliorer la mesure de l'économie numérique à l'avenir. Cette enquête devrait être menée dans d'autres pays de la région (Gabon, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad).

46. Au cours des débats, la représentante de l'OMC a fait observer que les ateliers conjoints de renforcement des capacités étaient axés sur le *Manuel sur la mesure du commerce numérique*, publié en juillet 2023. Des ateliers prévus aux Caraïbes et en Afrique étaient préparés en collaboration avec des organisations régionales. D'autres ateliers pourraient être organisés sur demande. Interrogés par l'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC, les pays bénéficiaires de toutes les régions s'étaient dits très intéressés par des activités d'assistance technique axées sur le commerce électronique, estimant que la collaboration entre institutions était essentielle. Les experts brésiliens ont souligné l'importance de supports méthodologiques multilingues.

47. Selon certains experts, il était nécessaire d'établir une feuille de route pour la production de statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique, en tenant compte des conseils méthodologiques des organisations internationales. Pour d'autres, il importait de créer une boîte à outils de formation ou d'organiser des formations (éventuellement sous forme de webinaires) sur des points de méthode particuliers, tels que la marche à suivre en cas de faible taux de réponse, la formulation d'hypothèses normalisées, les définitions du commerce électronique et les stratégies d'intégration des données provenant de différentes sources, ou sur des questions propres aux statistiques établies par les banques centrales. Une autre délégation a rappelé qu'il avait été préconisé de créer un portail de partage des connaissances en ligne. La mise en place d'autres formations régionales dans différentes langues sur les indicateurs fondamentaux de l'économie numérique a également été demandée.

48. S'il se félicitait que les États membres utilisent ses ressources méthodologiques, le secrétariat de la CNUCED a toutefois souligné qu'il importait que les organisations internationales complètent ces ressources par des séances de formation pratique. Eurostat a souligné que ses manuels à l'usage des statisticiens, ses questionnaires types et ses règles de validation pouvaient être utiles aux pays non européens et étaient accessibles en ligne gratuitement. Statistique Canada était tout disposé à partager ses connaissances spécialisées et à faire connaître ses méthodes, et a invité les experts à manifester leur intérêt, le cas échéant.

49. L'expérience du Cameroun et de l'État de Palestine montrait qu'une enquête réussie sur l'utilisation des TIC par les entreprises était le fruit d'un travail d'équipe. Les organisations régionales pouvaient jouer le rôle d'intermédiaires entre les organisations internationales et les organismes nationaux de statistique.

Point 7

Thèmes à examiner par le Groupe de travail

50. Conformément à son mandat, le Groupe de travail s'est entretenu des thèmes qu'il pourrait examiner à ses réunions futures en vue de les soumettre au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique pour examen à sa septième session. Le Groupe intergouvernemental d'experts déciderait des points de l'ordre du jour provisoire de la cinquième réunion du Groupe de travail, qui se tiendrait fin 2024.

51. Tout au long de la réunion du Groupe de travail, il est apparu clairement que l'ensemble des points de l'ordre du jour méritaient un examen plus approfondi, mais le temps disponible était limité. Par conséquent, il a été recommandé que le Groupe de travail garde les mêmes points de l'ordre du jour à sa prochaine réunion : a) progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique ; b) mesure de la valeur du commerce électronique ; c) mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à partir de données ne provenant pas d'enquêtes ; d) renforcement des capacités de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.

Point 8

Adoption du résumé du Président

52. Le Groupe de travail a décidé que le Président rendrait compte des débats sous la forme d'un résumé, qu'il établirait à l'issue de la réunion. Il a autorisé le Président et la Vice-Présidente-Rapporteuse à en établir la version définitive. Le résumé du Président serait présenté à la septième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique, qui se tiendrait du 6 au 8 mai 2024.

Conclusion

53. Concernant les questions de fond inscrites à son ordre du jour, le Groupe de travail a formulé les conclusions et recommandations ci-après à l'intention du Groupe intergouvernemental d'experts :

Sur les progrès accomplis dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

a) Recommander à la CNUCED de continuer de s'employer à améliorer progressivement la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique en dialoguant avec d'autres organisations internationales et organismes nationaux de statistique aux prochaines réunions du Groupe de travail.

Sur la mesure de la valeur du commerce électronique

b) Demander à la CNUCED de continuer à coordonner les travaux de l'équipe spéciale chargée de la mesure du commerce électronique aux fins de l'échange de données d'expérience nationales et à élaborer des normes de mesure et des lignes directrices à l'intention des pays en développement sur la mesure de la valeur du commerce électronique, ainsi que de rendre compte des progrès accomplis à la cinquième réunion du Groupe de travail.

Sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à partir de données ne provenant pas d'enquêtes

c) Encourager les organismes nationaux de statistique des pays en développement à envisager d'appliquer le cadre des tableaux des ressources et des emplois de l'économie numérique et de communiquer les résultats obtenus au Groupe de travail.

d) Continuer à présenter des cas et des méthodes d'établissement de statistiques officielles à partir de sources de données autres que les enquêtes dans les débats du Groupe de travail, l'objectif étant de diffuser des sources de connaissances utiles auprès des statisticiens des pays en développement pour les aider à améliorer la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.

Sur le renforcement des capacités de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

e) Engager la communauté des donateurs à soutenir davantage l'amélioration des méthodes, le renforcement des capacités, la formation et l'assistance technique aux fins de l'établissement des statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique nécessaires à l'orientation des politiques.

f) Demander à la CNUCED de créer un répertoire en ligne regroupant des informations sur les pratiques adoptées et d'autres ressources statistiques, y compris une feuille de route accessible à tous les pays concernant la production de statistiques sur l'économie numérique, pour soutenir la formation, le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

54. À la lumière des débats tenus à la quatrième réunion du Groupe de travail, le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique

voudra peut-être demander au Groupe de travail de poursuivre l'examen des points suivants de l'ordre du jour à sa prochaine réunion :

- Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique (question inscrite à titre permanent à l'ordre du jour) ;
- Mesure de la valeur du commerce électronique ;
- Mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à partir de données ne provenant pas d'enquêtes ;
- Renforcement des capacités de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.

55. En guise de conclusion, le Président a exhorté toutes les parties prenantes à participer activement aux initiatives de mesure favorisant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans le domaine de l'économie numérique. La collaboration était essentielle à la prise de décisions éclairées et à l'élaboration de stratégies nationales. La participation active des parties prenantes était indispensable pour garantir l'élaboration de politiques efficaces favorisant la croissance et l'innovation dans l'économie numérique.

Annexe I

Liste des participants à la quatrième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

1. Au total, 172 participants agréés et inscrits, dont 55 % de femmes, ont assisté à la réunion.

2. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la réunion :

Afrique du Sud	Indonésie
Algérie	Italie
Angola	Kenya
Arabie saoudite	Luxembourg
Bahamas	Malaisie
Bélarus	Malawi
Belgique	Maroc
Botswana	Mexique
Brésil	Namibie
Brunéi Darussalam	Nicaragua
Cambodge	Niger
Cameroun	Nigéria
Canada	Oman
Chine	Panama
Colombie	République centrafricaine
Costa Rica	République dominicaine
Cuba	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Égypte	Singapour
El Salvador	Sri Lanka
Émirats arabes unis	Suisse
Espagne	Thaïlande
État de Palestine	Türkiye
États-Unis d'Amérique	Venezuela (République bolivarienne du)
Fédération de Russie	Viet Nam
France	Zimbabwe
Géorgie	

3. Les organisations internationales ci-après étaient représentées à la réunion :

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
 Commission économique pour l'Europe
 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
 Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
 Fonds d'équipement des Nations Unies
 Fonds monétaire international
 Groupe de la Banque mondiale
 Office statistique de l'Union européenne
 Organisation de coopération et de développement économiques
 Organisation internationale du Travail
 Organisation mondiale du commerce
 Union internationale des télécommunications
 Union postale universelle

4. La société civile et le secteur privé étaient représentés par :

Data Economy Policy Hub
 DevStat Servicios de Consultoría Estadística

Geneva Graduate Institute
International Bar Association
International Network for Standardization of Higher Education Degrees
Liquid Intelligent Technologies
Tony Blair Institute for Global Change
Université de La Havane
Université Johns Hopkins

Annexe II

Liste des ressources partagées et citées en référence à la quatrième réunion du Groupe de travail

Les six documents de fond et les 21 présentations d'organisations internationales et d'experts nationaux sont disponibles sur la page Web de la réunion, à l'adresse suivante : <https://unctad.org/meeting/working-group-measuring-e-commerce-and-digital-economy-fourth-meeting>.

D'autres ressources ont été mentionnées au cours de la réunion :

Académie de l'UIT (voir les cours sur les mégadonnées et les statistiques) : <https://academy.itu.int/>.

Brésil Tableau de bord des volumes de transactions numériques : <https://www.gov.br/mdic/pt-br/assuntos/observatorio-do-comercio-eletronico> (disponible uniquement en portugais).

Canada Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet (ECUI) – méthodologie et questionnaire : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4432.

Canada Enquête sur la technologie numérique et l'utilisation d'Internet (ETNUI) – méthodologie et questionnaire : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4225.

CNUCED Système d'information sur les statistiques du commerce des services : <https://unctad.org/programme/trade-services-statistics-information-system-tisstat>.

Eurostat Enquête sur l'utilisation des TIC par les entreprises – manuels méthodologiques et questionnaires types : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/digital-economy-and-society/publications>.

Fonds monétaire international Enquête sur l'accès au marché financier – directives, manuel et questionnaire : <https://data.imf.org/?sk=e5dcab7e-a5ca-4892-a6ea-598b5463a34c>.

OCDE Boîte à outils « Vers le numérique ». <https://goingdigital.oecd.org/>.

OCDE Cadre d'action intégré du projet « Vers le numérique ». https://www.oecd-ilibrary.org/science-and-technology/going-digital-integrated-policy-framework_dc930adc-en.

OCDE Document intitulé « Assessing national digital strategies and their governance » (Évaluer les stratégies numériques nationales et leur gouvernance), traitant de l'indicateur d'exhaustivité des stratégies numériques nationales : <https://www.oecd.org/fr/publications/assessing-national-digital-strategies-and-their-governance-baffceca-en.htm>.

OCDE Feuille de route sur la mesure de la transformation numérique. <https://www.oecd.org/fr/numerique/the-oecd-going-digital-measurement-roadmap-bd10100f-en.htm>.

UIT Centre de données (DataHub) (indicateurs et statistiques) : <https://datahub.itu.int/>.

UIT Page Web consacrée aux statistiques sur les TIC (liens vers les groupes d'experts, les documents méthodologiques et le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement) : <https://www.itu.int/itu-d/sites/statistics/fr/>.

Annexe III

Liste des organisations participant aux travaux de l'équipe spéciale chargée de la mesure du commerce électronique (décembre 2023)

1. Agence thaïlandaise de développement des transactions électroniques (ETDA)
 2. Bank of Jamaica
 3. Bureau de statistique de la République de Slovénie
 4. Bureau national de statistique du Royaume-Uni
 5. Bureau national des statistiques de Chine
 6. Centre régional d'études sur le développement de la société de l'information (CETIC.br) ; Centre brésilien d'information réseau (NIC.br)
 7. CNUCED
 8. Département des statistiques de Malaisie
 9. Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
 10. Eurostat
 11. Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE)
 12. Institut national maltais de la statistique
 13. Institut national mexicain de statistique et de géographie (INEGI)
 14. Ministère égyptien des technologies de l'information et des communications (MCIT)
 15. Ministère zimbabwéen de l'industrie et du commerce
 16. Office central hongrois de statistique
 17. Organisation de coopération et de développement économiques
 18. Organisation mondiale du commerce
 19. Singapore Department of Statistics (SingStat)
 20. Statistics Finland
 21. Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik, BPS)
 22. Statistics Korea (KOSTAT)
 23. Statistics Poland
 24. Statistik Austria
 25. Statistique Canada
 26. Turkish Statistical Institute (TurkStat)
 27. Union internationale des télécommunications
-